



V

i

l

l

≡

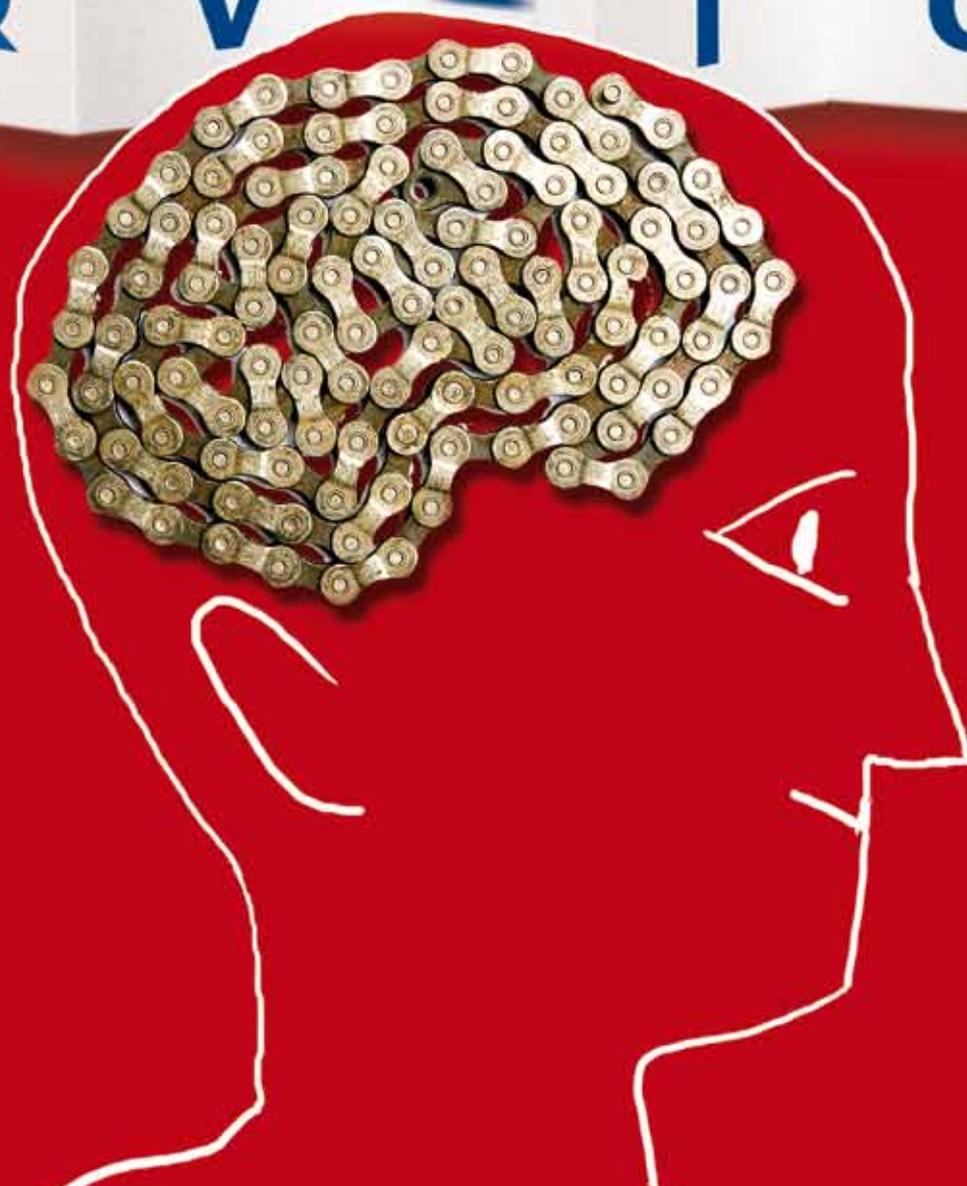
&

v

=

l

o



n° 56

Dossier > pages 6 à 13

septembre/octobre 2012

6€

Université populaire du vélo

Des idées à la chaîne !

Club des parlementaires
pour le vélo
> page 14

Sept *Talents du Vélo*
en 2012
> page 15

La marche,
socle des mobilités
> page 17

La parole à
Jean-Michel Bodin
> page 20

ABRIS VÉLOS - CONSIGNES



ALTAO Duplex



ALTAO Cocoon



ALTAO Spaces

STATIONNEMENTS VÉLOS



ALTAO Parco



Optima

STATIONS DE SERVICES



ALTAO Pump



ALTAO Modulo

PARMI NOS RÉFÉRENCES :

SNCF, Région Rhône-Alpes, Chambéry Métropole, Nantes Métropole, Rennes Métropole, Lille Métropole, Communauté Urbaine de Strasbourg, Conseil Général du Bas-Rhin, Le Havre, Lorient, Grand Cahors, La Metro, Groupe Oxyrane, Vinci Park...

Tel : +33 (0)4 77 52 32 88
contact@altinnova.com

Découvrez toute notre gamme de produits et services sur

www.altinnova.com

Siège social :

Porte des Flandres – Rue Simone de Beauvoir – 62138 AUCHY LES MINES

Agence commerciale :

6 rue du Docteur Guinard – 42680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ

agenda

> **1^{er} décembre 2012**

Talents du Vélo 2013

Lancement du concours

> **12 décembre 2012**

Rencontre : Concevoir, développer, réenchanter la marche en ville

Hôtel de Ville de Versailles

> **19 mars 2013**

Rencontre nationale du Club,

en partenariat avec la Ville de Paris

Hôtel de Ville de Paris

> **29/31 mai 2013**

20^e congrès du Club

Le rendez-vous international

des réseaux des collectivités cyclables

Nice/Nice Côte d'Azur

Centre de congrès Nice-Acropolis

> **31 mai 2013**

Conseil d'administration du Club et assemblée générale annuelle

Nice/Centre de congrès Nice-Acropolis

S'informer/Participer

www.villes-cyclables.org

20^e congrès du Club

des villes et territoires cyclables

Contact participants :

info@villes-cyclables.org

Contact exposants :

anais.fraigneau@impub.fr



édito Voter vélo

L'intérêt supérieur du vélo dépasse les frontières et les clivages. Nous en sommes convaincus au Club des villes et territoires cyclables, qui rassemble des collectivités locales de toutes tendances politiques. Depuis plus de vingt ans, et elles sont plus de 1300 aujourd'hui! Le Club des parlementaires pour le vélo, que nous avons lancé en juillet dernier, en a fait lui aussi, ces dernières semaines, la brillante démonstration. Ces dynamiques transpartisanes constituent une force. Notamment lorsqu'il s'agit de proposer des actions concrètes et des mesures législatives pour amplifier le service que le vélo rend déjà à l'économie et faire de lui un puissant « remède

anticrise » comme nous le préconisons depuis plus d'un an.

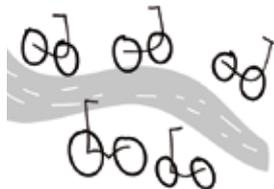
Pour la première fois, et à plusieurs reprises, le vélo a été au centre des débats qui ont eu lieu à l'Assemblée nationale et au Sénat, dans le cadre de l'examen des projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2013. C'est une avancée importante, et le fait que des amendements soient élaborés en commun et défendus par des députés et sénateurs de plusieurs familles politiques a contribué à ce qu'une attention nouvelle soit portée à des propositions jusqu'à présent considérées comme mineures, voire anecdotiques. C'est à l'Assemblée que les échanges ont été les plus vifs et ont mis en évidence qu'il faudra encore de la pédagogie pour modifier les réflexes et les modes de raisonnement de certains membres de notre représentation nationale. Le Sénat a en revanche adopté les trois amendements visant à intégrer des incitations économiques au vélo dans le PLFSS... Lequel n'a pas été voté en première lecture dans la Chambre haute. Il va donc falloir encore du travail et de la persuasion. Mais la progression régulière et rapide du nombre de parlementaires qui ont rejoint ce club – 88 députés et sénateurs mi-novembre, soit quatre mois après son lancement – montre que près de 10 % de notre représentation a la conviction que le vélo est une affaire trop sérieuse pour n'être qu'un passe-temps personnel ou un sujet de quolibets dans les hémicycles. Et je suis certain que ce seuil d'un parlementaire sur dix sera non seulement atteint, mais franchi rapidement... C'est une autre vision de notre société et de son développement qui est en jeu, et nos débats vélo révèlent qu'elle se heurte à beaucoup de préjugés persistants, d'archaïsmes, d'obscurantisme. Que se déprendre de certains réflexes de pensée, notamment de ceux qui sont associés au système automobile, est plus difficile que d'apprendre quelques nouvelles habitudes de consommation. Pourtant c'est bien à la croisée des deux – pensée et comportement – que vont devoir s'opérer les changements de mobilité et de société. La crise doit nous aider à accélérer cette prise de conscience, mais c'est un travail de tous les instants, sur tous les fronts, au local et au national, et qui transcende les clivages traditionnels.

Jean-Marie Darmian
Président

Lagos se met au vélo

➤ Dans cette mégalopole la plus peuplée du Nigeria et très polluée s'est tenue la 3^e édition de **Park'n Ride**, à l'initiative de la radio Cool FM : une journée où tous les citoyens sont invités à garer leur voiture et à se déplacer à vélo. Une démarche suivie par de nombreux Nigériens et soutenue par les autorités locales dans l'objectif de réduire la circulation automobile et les accidents causés par les moto-taxis.

www.afrik.com



Un 1^{er} prix pour La Loire à vélo

➤ Lauréate du **British Guild of Travel Writers 2012, dans la catégorie « Meilleur projet touristique d'Europe »**

L'association des (270) journalistes de tourisme britanniques sélectionne chaque année des projets avec un potentiel touristique indéniable, en tenant compte des retombées économiques locales. La Loire à vélo a été présentée comme « le projet écotouristique le plus long et le plus ambitieux de cette dernière décennie », avec ses 800 km d'itinéraires cyclables traversant deux régions et six départements, 790 000 cyclistes par an, 15 millions d'euros de retombées économiques locales, un réseau de plus de 430 professionnels localisés à proximité et labellisés « Accueil Vélo ».

tourmag.com

Nice Côte d'Azur : à vélo pour le 26^e Téléthon

➤ **Solidarité avec l'AFM (Association française contre les myopathies)**

Nice est l'une des quatre villes ambassadrices du Téléthon 2012, avec Dreux, Moissac et Saint-Paul de La Réunion. Elle organise avec des associations locales « 24 h de cyclisme et de course à pied », du vendredi 7 décembre à 18 h au samedi 8 à 18 h, sur une partie de la Promenade des Anglais, fermée à cet effet. L'objectif de cette opération caritative est de faire le plus de kilomètres possibles à vélo, en marchant ou en courant, individuellement ou en équipe. Les vélobleus de la Métropole seront mis gratuitement à la disposition des participants.

sports.nice.fr

Un observatoire national des tourne-à-droite cyclables

➤ **Une initiative du CERTU**

Suite à l'autorisation par l'arrêté du 12 janvier 2012 des tourne-à-droite cyclables, de nombreuses collectivités se sont déjà saisies de cette évolution réglementaire pour équiper leurs carrefours. Afin de partager les expériences sur ce nouveau dispositif, le CERTU, dans le cadre de son programme « Une voirie pour tous », a mis en place l'Observatoire national des tourne-à-droite vélos au feu rouge (ONTV), administré par le CETE de l'Ouest et alimenté par les collectivités, sous forme déclarative. Une page de l'ONTV liste déjà les collectivités utilisant le panneau de signalisation M12 créé pour cette nouvelle pratique.

www.certu.fr



Sophia-Antipolis : à vélo sur le campus

➤ **Après un an d'expérimentation, c'est l'heure du bilan**

pour le système de vélos électriques en libre-service installé à la Skema Business School de Sophia-Antipolis. En septembre 2011, Clean Energy Planet avait installé un système de 20 vélos électriques en libre-service à disposition des 2 000 étudiants et du personnel de la Skema Business School, dans le cadre de l'appel à projets « Agir ensemble pour l'énergie » lancé par la Région PACA.

Le bilan est positif : au total, 3 607 km ont été parcourus (soit des trajets moyens de 3,5 km) pour 2h24 d'utilisation en moyenne. 899 kg d'équivalent CO₂ ont été évités (ce qui représente 17 allers-retours Paris-Londres en avion). La totalité des utilisateurs se disent satisfaits du service, et 80 % souhaitent se réinscrire.

www.innovcity.fr

Les Italiens choisissent le vélo

➤ **Avec 1,75 million de ventes en 2011, la bicyclette a détrôné en Italie l'automobile**,

qui n'a enregistré que 1 748 000 immatriculations. Il s'agit d'une première historique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'Italie reste une place forte de l'automobile, avec une moyenne de six véhicules pour dix habitants, mais la crise a ses effets.

Le nombre d'immatriculations dans le pays est en recul de 25 % en septembre, selon Fiat.

www.turbo.fr

Bangkok s'essaie au vélo en libre-service

➤ **Déjà 100 vélos verts, élégants et écologiques, deux stations de location**, un abonnement à 300 bahts (7,70 €) par an et, d'ici janvier 2013, 50 stations et 330 bicyclettes.

Une initiative de l'administration municipale de la capitale thaïlandaise, qui propose un service semblable à celui de Paris, avec des différences majeures : seules les 15 premières minutes sont gratuites (10 bahts pour 45 min, 100 bahts pour la journée) et... il n'y a pas – encore – de pistes cyclables.

asia-info.fr



Suisse : des autoroutes pour les vélos

➤ **Inscrire le vélo dans la Constitution, une demande du conseiller national et président de Pro Vélo suisse**,

Jean-François Steiert. Au-delà de cette inscription dans une loi fondamentale, son objectif est d'obtenir plus d'argent de la Confédération, notamment pour réaliser des autoroutes pour les vélos partout en Suisse, comme au Danemark, ce qui, pour des raisons de coût, entre autres, n'est pas d'actualité.

www.lematin.ch



Tunisie : accès à l'éducation grâce au vélo

» **« Si tu ne peux pas aller à l'école, vas-y à vélo ! »**

une opération lancée par un collectif d'associations dans sept zones rurales du pays. Selon l'Unicef, 69 000 enfants en 2009 ont déserté l'école, les « oubliés du système » contraints de se rendre à pied à l'école à raison de plusieurs kilomètres par jour, alors que la scolarité y est théoriquement obligatoire jusqu'à seize ans. À Sousse, l'association a remis, avec la collaboration du gouvernorat, 200 bicyclettes à 200 élèves qui iront à l'école plus facilement.

www.tunisie-news.com

USA : le vélo en libre-service plébiscité

» **29 villes ont déjà investi dans le vélo en libre-service**, un engouement relativement récent : la première ville à l'avoir adopté est Washington en 2008. Ce sont des grandes villes qui prennent le relais : Denver, Minneapolis, Boston, New York, Los Angeles, Fort Worth... Un boom qui s'explique par le plébiscite des usagers et des autorités : moins de pollution et des investissements assez faibles par rapport aux autres modes de mobilité. Ainsi Minneapolis a investi 3,2 millions de dollars pour un système de 700 vélos au lieu des 60 millions nécessaires à la construction d'un mile d'autoroute.

www.wired.com

Autoroutes cyclables aériennes

» **Le SkyCycle, un projet de designers londoniens du cabinet Exterior Architecture**

: à l'image de la High Line new-yorkaise, une autoroute cyclable dans les airs, ponctuée de sorties en nombre limité, prévue pour des distances importantes, d'un quartier à l'autre. SkyCycle répond ainsi au manque de place sur les voies existantes engorgées. Le cycliste est isolé dans un tunnel aérien qui surplombe la ville, bénéficiant d'un temps de parcours réduit, protégé de la circulation et de la pollution. Coût du projet pour les Londoniens : 1 E par trajet, bien moins cher que les transports en commun. Le maire de Londres semble intéressé.

www.mobilite-durable.org



Fausse pistes cyclables

» **Pour en avoir des vrais, le collectif pour l'essor du vélo à Toulon**

, La masse critique, s'amuse, amuse et fait bouger les choses en dessinant de fausses pistes cyclables, ou en convoquant les élus à l'inauguration de vraies pistes passées sous silence. Drôle, et convaincant : Toulon a nommé, il y a six mois, un responsable en charge des déplacements doux qui consulte les associations de cyclistes pour les aménagements de voirie.

transports.blog.lemonde.fr

vite dit

« À vélo, nous faisons de l'exercice, mais ça n'est pas vraiment du sport. Il s'agit de s'habituer à une mobilité ne passant pas par l'automobile qui est plus agressive, plus dangereuse et qui encourage le sédentarisme. Cela ne veut pas dire que nous n'utilisons pas la voiture, mais qu'il faut savoir s'en passer en temps opportun. »

Ricardo Patiño, ministre des Affaires étrangères, Équateur

Il se rend une fois par semaine à vélo sur son lieu de travail, avec les employés de son ministère. Six kilomètres à bicyclette dans la circulation de Quito, malgré les pentes abruptes de la capitale andine. Objectif : la lutte contre le réchauffement climatique et le sédentarisme. L'initiative, qui a déjà permis d'éviter l'émission de 1 600 kg de CO₂, gagne en popularité : ils sont plus d'une centaine d'employés à le rejoindre, ainsi que d'autres ministres. Pour garantir la sécurité des cyclistes, la caravane ministérielle est accompagnée par des membres de l'organisation Ciclópolis – pour la promotion du cyclisme.

Observatoire régional de santé

» **« Les bénéfiques et les risques de la pratique du vélo – Évaluation en Île-de-France »**

Cette étude de l'Observatoire régional de santé Île-de-France, publiée en septembre 2012, montre que les bénéfiques sur la santé de la pratique du vélo sont largement sous-estimés par rapport aux risques, en matière de pollution et d'accidentologie.

L'étude révèle que les Français effectuent seulement 2 % de leurs déplacements à vélo, pour un trajet moyen de 4 km (actuellement en Île-de-France, 42 % des trajets en voiture font moins de 5 km). Avec un doublement de la pratique du vélo en Île-de-France en 2020 (4 %), les bénéfiques en termes de mortalité seraient 20 fois plus élevés que les risques.

www.ors-idf.org



Piste cyclable privée

» **Une piste cyclable lumineuse, autonome et portable**,

c'est la création d'une petite entreprise américaine, xfire, pour les cyclistes urbains, mais qui ne fonctionne que la nuit. Deux rayons laser, émanant d'un petit élément fixé à la tige de la selle et alimentés par des piles AAA, forment deux barrières virtuelles lumineuses de 60 à 120 cm autour du cycliste, incitant les automobilistes à lui laisser autant d'espace que s'il circulait sur une vraie piste cyclable.

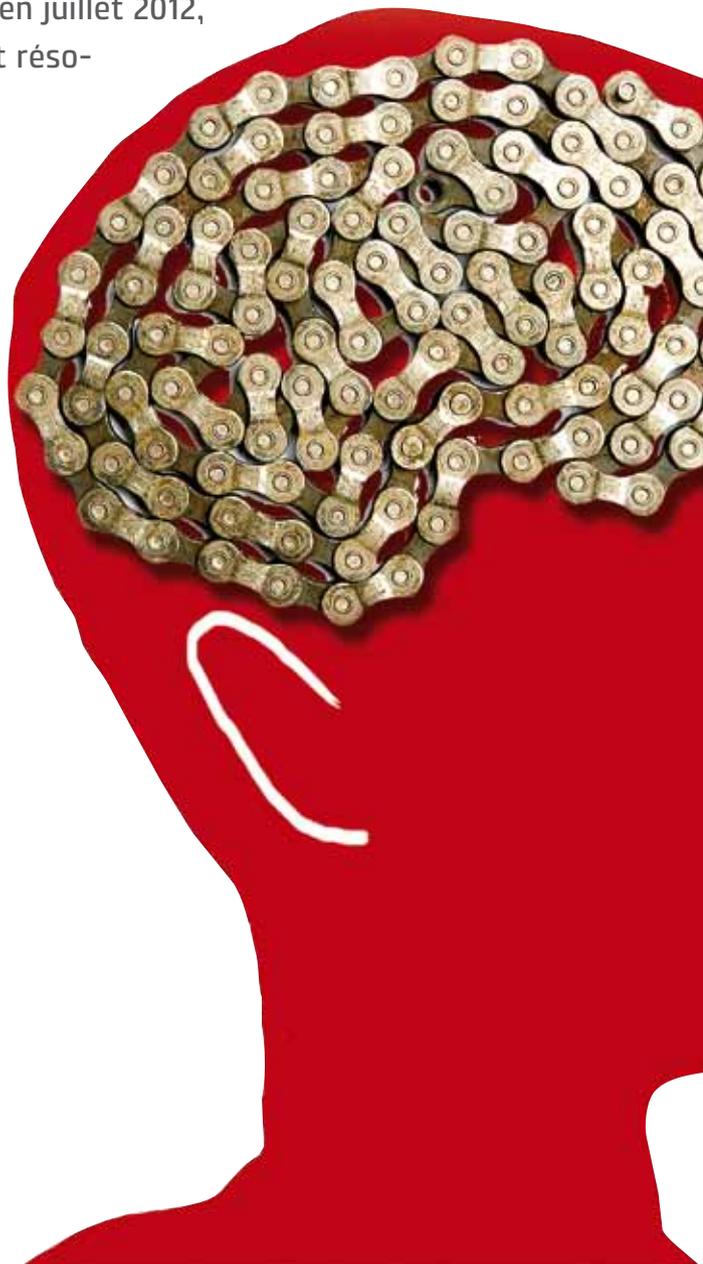
www.slate.fr

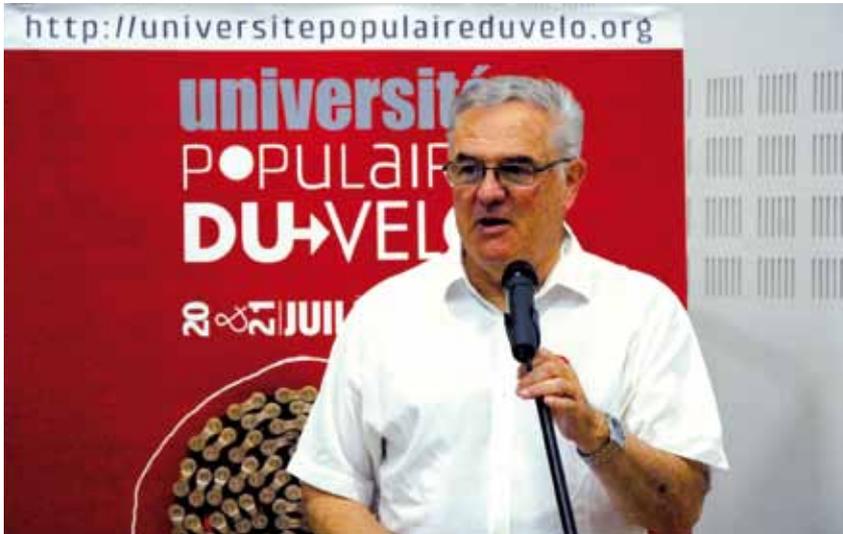
Université populaire du vélo

Des idées à la chaîne !

Le vélo a ses colloques, ses revues spécialisées, ses militants et ses sympathisants, ses fédérations, ses organisations professionnelles, ses acteurs et ses détracteurs... Mais il n'avait pas encore son université. C'est désormais chose faite !

En lançant la première université populaire du vélo en juillet 2012, le Club des villes et territoires cyclables s'est inscrit résolument dans la tradition de l'éducation populaire si proche de l'univers vélo, avec la volonté de faire un pas de côté par rapport aux formes et rendez-vous conventionnels. Le vent de liberté et de convivialité qui a soufflé pendant deux jours à Créon, en Gironde, n'a pas perturbé la haute qualité des contributions, bien au contraire. Et le mélange des genres entre culture, éducation, détente et vélo a fait la preuve de sa pertinence pour élargir les horizons et rapprocher les participants.





Ouverture de la 1^{re} édition de l'université populaire du vélo à Créon par Jean-Marie Darmian

Le constat de départ était simple : le vélo dans toutes ses dimensions – urbain, quotidien, ludique, sportif – est plus qu'un objet, plus qu'un

mode de déplacement, plus qu'une mode, parce qu'il réconcilie tradition et modernité, parce qu'il invite à repenser les

modes de vie. Mais les occasions de croiser vraiment les regards et les pratiques sont rares, voire inexistantes. L'idée d'un rendez-vous différent, portée par Véronique Michaud, secrétaire générale du Club des villes et territoires cyclables, a donc cheminé naturellement vers le concept

d'université populaire, qui a bénéficié d'un nouvel attrait depuis une dizaine d'années. L'université populaire du vélo se devait d'être un espace – pas seulement un lieu et un rendez-vous ponctuel – où des experts de toutes disciplines, des praticiens, des profanes, des artistes, des décideurs, des acteurs économiques, des éducateurs... se réunissent pour former une communauté de savoirs multiples et partager ces connaissances et ces expériences. Pas moins!

Le succès de l'université populaire de Caen, qui fête ses dix ans cette année, et celui de beaucoup d'autres démarches analogues, ciblées ou très

foisonnantes, ont renforcé cette conviction que le moment est venu de décroisser le vélo. Et de joindre l'agréable – la rencontre, la convivialité, la bonne cuisine, le paysage – à l'utile – se déplacer, visiter, bou-

ger, découvrir... échanger, apprendre, comprendre.

« Vers un futur plus citoyen »

Le concept d'université populaire croise plusieurs tendances de notre société : enjeux environnementaux, développement personnel, attachement au travail moins fort, désynchronisation des temps sociaux, vieillissement de la population... C'est un excellent moyen pour capter des connaissances, des pratiques et pour établir des passerelles avec des formes d'engagements – associatif, humanitaire, artistique...

« L'université populaire du vélo, c'est le vélo appréhendé comme un système. Un système de représentations et de dialogue avec le monde qui devient le socle de ces enseignements », pour Jean-Marie Darmian. « En repoussant ainsi les limites sectorielles et les approches uniquement fonctionnelles pour embrasser "l'attitude

« Le moment est venu de décroisser le vélo. »

UNIVERSITÉ POPULAIRE ?

La première version de l'université populaire date de la fin du XIX^e siècle, à l'époque de l'affaire Dreyfus. Des professeurs, des intellectuels, des historiens, des écrivains, des philosophes y proposaient des cours gratuits à destination de ce qu'il était convenu alors d'appeler la classe ouvrière. La seconde version vise des objectifs semblables bien qu'actualisés : démocratiser la culture et dispenser gratuitement un savoir au plus grand nombre.

(source : site de l'université populaire de Caen – upc.michelonfray.fr)

Les universités populaires sont diverses, permettant tout au long de la vie d'acquérir de nouveaux savoirs et savoir-faire. Dans les années 1980, l'université populaire de Mulhouse amorce un renouveau du mouvement qui sera amplifié en 2002 avec le succès de l'université populaire de Caen à l'initiative de Michel Onfray, philosophe et écrivain. Et depuis le 16 mai dernier, l'éducation populaire a également son ministre : Valérie Fourneyron est en effet ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative. À travers des enseignements académiques (philosophie, histoire, littérature...) ou pratiques, ce libre accès au savoir permet de créer des communautés de citoyens éclairés et actifs : au-delà d'un simple intérêt individuel, les universités populaires sont des espaces de lien social, permettant l'intégration de chacun sans *a priori*. L'université populaire du vélo s'inscrit dans ce mouvement : espace gratuit d'échanges, de transmission et de diffusion de savoirs, autour d'experts et de citoyens de toutes disciplines (élus, universitaires, journalistes, artistes, voyageurs, opérateurs, industriels...).



Dans la Salle citoyenne de l'Hôtel de Ville de Créon.

vélo". Parce qu'il élargit le champ des possibles et rend accessible le chemin vers un autre futur, souhaitable, désirable et plus citoyen. »

La formule de Michel Onfray, qui considère que « *c'est un dispositif ouvert et centrifuge* », pourrait être le fil rouge qui a guidé la mise en place de cette première université populaire du vélo. Avec la tentation de vouloir tout embrasser dès la première édition et dès le début de l'aventure.

C'est cependant un programme varié mais équilibré qui a été bâti en partenariat avec des acteurs nationaux et locaux, sur deux journées se clôturant par le premier concert du festival « La piste sous les étoiles », sur la voie verte Lapébie, réunissant deux mille personnes pour écouter Bernard Lubat et sa formation de « jazzbal gasconubin » en plein air.

Un programme conçu autour de « cartes blanches » à des personnalités de la santé, du design, de l'information, du sport, du voyage, des nouvelles technologies... Et de rencontres thématiques sur le vélo comme outil d'aménagement du territoire, avec la démarche du Conseil général de la Gironde, partenaire de cette première université populaire du vélo, ou sur la diversité des cultures vélo dans les villes du monde, avec les responsables

« Le vélo élargit le champ des possibles. »

de l'association Vélophonie, de retour d'Amérique du Nord...

Des intervenants de très haut niveau, qui ont souvent accompagné le Club des villes et territoires cyclables dans ses réflexions et ses événements depuis dix ans, mais qui intervenaient ici, à Créon au milieu du mois de juillet, devant un public très diversifié et très libre. Libre de venir, comme Lucien et Simone Biedinger, de l'île de La Réunion, de Bordeaux à 25 km ou de Créon... Puisque les associations, les

collaborateurs de la mairie, les habitants étaient conviés pendant ces deux jours.

« Inventer du nouveau »

Nos institutions peinent à accompagner les évolutions de notre société et notamment à prendre en compte ses contradictions dynamiques. Et force est de constater que des actions s'organisent en dehors des institutions, dans des secteurs – comme l'économie sociale et solidaire – ou avec des acteurs nouveaux. Cette conviction est au cœur de la démarche d'université populaire du vélo, qui n'agit pas du sommet vers la base, mais vise à renouveler les modes de partage de savoirs et d'échanges. L'instabilité des vérités et des certitudes, amplifiée par la « crise » actuelle, n'impose-t-elle pas quelques devoirs d'invention, comme

Ils sont intervenus

- ▶ Philippe AUBERT, président de la vélo-école de La Rochelle
- ▶ Christophe BASSONS, ancien coureur cycliste, auteur du livre *Je... thème à vélo !*
- ▶ Emmanuelle BAUDOIN, directrice générale adjointe des services techniques, Conseil général de la Gironde
- ▶ Denis CHEISSOUX, producteur à France Inter et parrain de la première édition de l'université populaire du vélo
- ▶ Jean-Marie DARMIAN, maire de Créon, président du Club des villes et territoires cyclables
- ▶ Didier FENERON, co-président de Vélophonie
- ▶ Fabienne FULCHERI, directrice de l'espace de l'Art concret de Mouans-Sartoux (06), commissaire de l'exposition « Art et bicyclette »
- ▶ Christian GRENE, journaliste, Sud Ouest
- ▶ Yo KAMINAGAI, délégué à la conception de la RATP et commissaire de l'exposition « Sous les pavés le design »
- ▶ Philippe MADRELLE, président du Conseil général de la Gironde et président d'honneur de l'université populaire du vélo
- ▶ Hervé MATHURIN, journaliste, Sud Ouest



Yo Kaminagai



Jean Perdoux et Denis Cheissoux échantent sur leur «Passion vélo».

le constate Michel Serres, philosophe, dans *Le Temps des crises**: « *Beaucoup craignent cette obligation d'inventer, on ne peut leur donner tort. J'ai l'audace de m'en réjouir.* » Et il livre ensuite des pistes pour « inventer du nouveau ». Le vélo est une entrée très féconde pour cette réinvention de nos modes

réinvention. La proximité des auteurs nombreux, talentueux, d'Antoine Blondin à Paul Fournel, sans compter les ouvrages de multiples experts de la ville et des mobilités, d'hier et d'aujourd'hui, rassemblés et présentés pendant ces deux journées par la librairie itinérante L'Hirondelle, a contribué à



Gilles Pérole, Fabienne Fulcheri, Jean-Philippe Toussaint

de vie et pour penser l'avenir et les transitions. En termes de mobilité, d'aménagement et d'équilibre des territoires, de communications entre les hommes et de citoyenneté. Une démarche d'université populaire implique un métissage des savoirs et des publics qui est un puissant ferment pour cet exercice de conception et de

révéler cette dynamique. L'université populaire du vélo, c'est aussi la mise en perspective de démarches innovantes, comme celles des ateliers vélo ou des vélo-écoles présentées pendant ces journées, des témoignages et des analyses avec un élan culturel majeur et mondial qui rassemble tant d'artistes depuis... l'invention de la bicyclette !

Ils sont intervenus

- ▶ Erick MARCHANDISE, délégué de CycloTransEurope
- ▶ Nicolas MERCAT, fondateur d'Indiggo-Altermodal sur son Tour du monde à vélo en famille
- ▶ Mercedes MUÑOZ, directrice de l'Association européenne des voies vertes
- ▶ Jean PERDOUX, président d'honneur du Club des cent cols, ancien président du Club des villes et territoires cyclables
- ▶ Gilles PÉROLE, président du groupe de concertation national sur l'apprentissage du vélo, vice-président du Club des villes et territoires cyclables, maire-adjoint de Mouans-Sartoux
- ▶ Olivier RAZEMON, journaliste, *Le Monde*, transports.blog.lemonde.fr
- ▶ Julie RIEG, sociologue, *Chronos*
- ▶ Jean-Luc SALADIN, médecin, conseiller municipal du Havre
- ▶ Annie-Claude SEBAN, co-présidente de Vélophonie
- ▶ Marie-Paule THIBAUT, direction des infrastructures, Conseil général de la Gironde
- ▶ Dr Jean-François TOUSSAINT, membre du Haut Conseil de la santé publique et directeur de l'IRMES
- ▶ et l'ensemble des participants !



Clément Rossignol, vice-président de la communauté urbaine de Bordeaux, administrateur du Club des villes et territoires cyclables.

* 2009, éd. Le Pommier, coll. « Manifestes », Paris

Ils ont dit...

Lucien Biedinger, secrétaire du Comité de promotion réunionnais du vélo, a publié un compte rendu et des citations d'intervenants dans *Témoignages* du 25/07/2012, journal quotidien de La Réunion.

Jean-Marie Darmian, maire de Créon et président du Club des villes et territoires cyclables, a souligné l'importance des débats car : « *Il y a encore beaucoup trop de préjugés négatifs dans la population et de carences dans les décisions publiques à l'égard des déplacements à vélo.* »

Philippe Madrelle, président du Conseil général de la Gironde et président d'honneur de l'université populaire du vélo : « *Il faut développer l'apprentissage du vélo pour les familles, les enfants [...], pour que la Gironde continue à pédaler vers un avenir différent.* »



Véronique Michaud, secrétaire générale du Club des villes et territoires cyclables, Emmanuelle Baudoin, Marie-Paule Thibault

Denis Cheissoux, producteur à France Inter : « *Quand on pédale, on a des idées, car les neurones du cerveau sont activés!* »

Jean Perdoux, ancien président du Club des villes et territoires cyclables et président d'honneur du Club des cent cols : « *C'est en pédalant que j'ai eu mes meilleures idées.* »

Gilles Pérole, vice-président du Club des villes et territoires cyclables : « *Un plan global national pour le vélo est indispensable.* »

Dr Jean-François Toussaint, membre du Haut Conseil de la santé publique et directeur de l'IRMES : « *L'activité physique comme celle du déplacement à vélo a des effets positifs sur notre santé corporelle et mentale ; elle favorise l'autonomie des enfants et des personnes âgées comme leur longévité, ainsi que le développement des capacités cognitives. [...] Plus il y a de vélos sur nos routes, moins il y a d'accidents...* »

Yo Kaminagai, délégué à la conception à la RATP et commissaire de l'exposition « Sous les pavés le design » : « *À la RATP, on aime le vélo, car on aime la ville qui va avec.* »

Julie Rieg, sociologue, responsable du développement à Chronos : « *Il faut penser au vélo dans l'aménagement du territoire et faire participer les citoyens à cette œuvre. Le numérique peut être utilisé à cette fin en recueillant des informations des piétons et des cyclistes sur les divers itinéraires, équipements, services...* »



VelHup (brevet)

> la solution à la hauteur ■ Grande capacité (56 vélos sur 6 m x 5 m) ■ Conception simple ■ Absence d'entretien



VelKlip (brevet)

> stationnement vertical

VelParc

Le stationnement sécurisé des 2 roues

Conception et fabrication françaises




VelSpir, serpentins 6 et 3 vélos






VelParc

55, rue de l'Université 75007 Paris
 Tél. / Fax : 01 45 19 01 98
 velparc@neuf.fr velparc@gmail.com
www.velparc.fr

Ils ont dit...

Olivier Razemon, journaliste au *Monde*: « Le vélo est à la fois un moyen de transport du passé et d'avenir. »

Jean-Luc Saladin, médecin, conseiller municipal du Havre: « Nous sommes de plus en plus victimes des effets néfastes de la surmotorisation, qui fait que l'air de nos villes n'est plus respirable. Une étude vient de confirmer que les fines particules de gasoil inhalées font 45 000 morts par an en France. (...) Il y a une porte de sortie à la survie de l'humanité face aux effets nocifs de nos modes de vie: le vélo. »

Jean-Marie Darmian: « Le vélo, mode de déplacement simple et bon marché, constitue un moyen d'être un citoyen libre. C'est ce qui nous reste quand la société de consommation nous a tout pris. »



Olivier Le Lamer

Olivier Le Lamer, maire-adjoint de Lorient, vice-président du Club des villes et territoires cyclables: « La mobilisation du Club et de ses partenaires – experts, associations, le coordonnateur interministériel vélo..., dans une ambiance conviviale, est un concept très intéressant car il élargit le spectre des débats et constitue une ouverture sur la société civile. »

Isabelle Lesens, isabelleetleveau.20minutes-blogs.fr: « La formule est géniale, mais l'application pas au point. La première édition de l'université populaire du vélo, fin juillet en Gironde, n'a pas trouvé son public. Dommage, car c'était extra. »

Dans les médias

DOSSIER



Erick Marchandise, délégué de Cyclo-transEurope: « Il est rare que de telles rencontres soient aussi conviviales. Sans doute le format n'était-il pas assez populaire, trop pointu, pas assez festif. Le vélo manque de grands rendez-vous attrayants pour le grand public, de débats, certes, mais aussi de musiques, de fantaisies, de jeux pour les enfants. Ce serait en effet dommage d'en rester là. L'idée est trop bonne pour ne pas la faire évoluer. »



Éléonore Perrier

Éléonore Perrier, conseillère municipale de Grenoble, administratrice du Club des villes et territoires cyclables, membre du Bureau: « La qualité était au rendez-vous de cette première édition. C'est une formule qui renouvelle les événements vélo. Différente. La date est sans doute à repenser pour une fréquentation plus importante. »



Dominique Lebrun, coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo

Il est venu...

AFP (19/07/2012)

L'objectif de cette « rencontre citoyenne » est de « réunir intervenants et participants de toutes disciplines pour trouver les leviers permettant d'accélérer le développement de l'usage du vélo au quotidien, comme mode de transport à part entière ». [...] L'université réunira élus, représentants de l'État, membres d'associations, universitaires, artistes, entrepreneurs autour de tables rondes, expositions, projections cinéma et... balades à vélo. Plusieurs thèmes sont au programme, tels que « pédaler pour la santé », « la diversité des cultures vélos en Europe », « le vélo à l'heure des réseaux sociaux », « les vélo-écoles » ou encore « tour du monde à vélo en famille » afin de créer un « espace d'échanges, de transmission et diffusion des savoirs et des expériences ».

Acteurs publics (01/07/2012)

Le vélo permet au citoyen de se réapproprié l'espace urbain. Tel sera le message délivré par les élus, universitaires et sportifs présents à l'université populaire du vélo, organisée au cœur de l'été par le Club des villes et territoires cyclables.

Sud Ouest (12/07/2012)

L'université populaire du vélo répond à une charte qui impose trois contraintes: la première est la gratuité, la deuxième l'accessibilité pour tout le monde, et la troisième, c'est la carte blanche, c'est-à-dire que toute personnalité doit pouvoir s'exprimer comme bon lui semble.

Sud Ouest (07/08/2012)

L'université populaire du vélo [...], une tendance appelée à se développer à travers l'Hexagone, mais également par-delà...

transports.blog.lemonde.fr (20/07/2012)

L'université populaire du vélo... une vraie conférence comme on en voit tous les jours sur des sujets aussi sérieux que l'industrie automobile, le marché de l'art ou l'avenir du notariat [...] Dès le petit déjeuner, d'ailleurs, on parlait pistes cyclables...

En roue libre

Données ouvertes et outils numériques au service du vélo

Article de Julie Rieg, sociologue chez Chronos, suite aux échanges avec Olivier Razemon, journaliste, *Le Monde*, transports.blog.lemonde.fr, et les participants à l'université populaire du vélo, le 21 juillet 2012.



Julie Rieg et Olivier Razemon

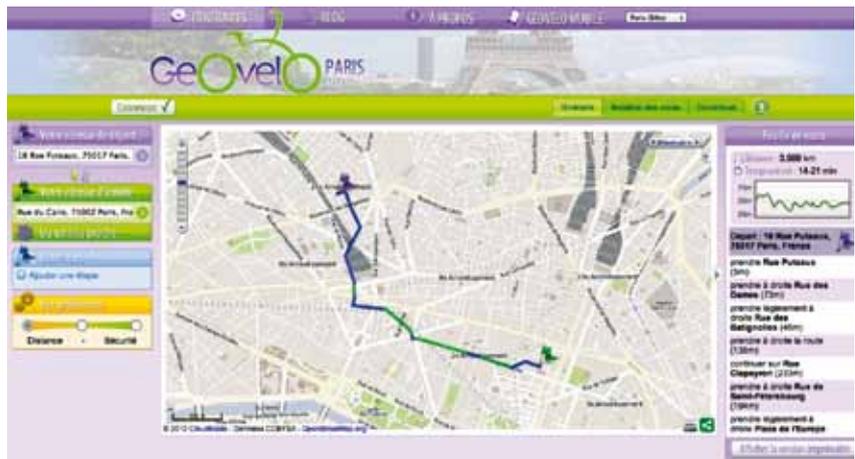
le plus sécurisé dans les villes de Nantes, Paris et Tours. Géovélo est accessible sur ordinateur et sur smartphone, avec un système de géolocalisation et de guidage en temps réel. Ces aides au déplacement à vélo constituent également un potentiel pour les non-cyclistes. Être informé est une première étape pour enjambrer un deux-roues !

Les cyclistes font plus que s'informer, ils informent leurs congénères en partageant leur connaissance du terrain. C'est l'objectif du projet OpenCycleMap

pour repenser leur aménagement et offrir des services adaptés. C'est l'objet du projet de recherche « Partages, Usages et Modélisation de la Donnée Vélo et Marche » (www.groupechronos.org), qui mobilise les données des cyclistes (traces de leurs parcours *via* leur téléphone mobile ou réponses à des questionnaires en ligne), de la collectivité (SIG, enquête ménage déplacement...) et de l'opérateur de transport Keolis (données du système de vélo en libre-service Vélostar à Rennes). Ce projet, financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et piloté

De prime abord, il n'y a aucun point commun entre un vélo et un ordinateur.

Et pourtant ! Les applications, logiciels et sites Web sont nombreux qui visent à simplifier la vie des cyclistes. Il en va de GPS cyclables, de forums d'échanges, de calculateurs d'itinéraires vélo, en passant par des outils d'aide à la décision pour les collectivités. Quels sont ces outils ? Comment fonctionnent-ils et à quoi servent-ils ? Petit tour d'horizon.



Calcul d'itinéraire Geovélo • Source : www.geovelo.fr

Pour les cyclistes, les avantages sont nombreux, à commencer par la multitude d'informations auxquelles ils ont accès via leur ordinateur ou leur téléphone mobile. Trouver l'itinéraire adapté pour se rendre d'un point A à un point B, connaître la disponibilité des vélos libre-service (Vélib' par exemple avec l'application du même nom), localiser les stations et les espaces de stationnement... : autant de données qu'ils peuvent consulter avant ou pendant leur déplacement.

Le site Géovélo (www.geovelo.fr), calculateur d'itinéraire à vélo, est un bon exemple : l'utilisateur a le choix de demander le parcours le plus rapide ou

(www.opencyclemap.org), un projet de carte libre de droits qui permet de visualiser les réseaux cyclables de l'échelle internationale à l'échelle hyperlocale en se basant exclusivement sur les contributions des cyclistes. Plus la communauté est grande, plus la carte délivre des informations fiables et affinées. Ainsi, il arrive fréquemment que les cartes obtenues sur OpenCycleMap soient plus complètes que celles détenues par les collectivités.

Autrement dit, les cyclistes sont experts de leur territoire à vélo, et cette connaissance gagne à être utilisée par les collec-

par Chronos et cinq autres partenaires, vise à développer un logiciel cartographique qui représente l'offre et l'usage du vélo sur les territoires de Rennes Métropole, Angers Loire Métropole et Lorient, leur permettant d'identifier des incohérences entre les infrastructures et les usages qui en sont faits. Quel intérêt y trouvent les cyclistes ? En tant que contributeurs, ils partagent leurs données pour bénéficier ultérieurement d'un aménagement cyclable plus cohérent, sécurisé et agréable. ■

julie.rieg@groupechronos.org

Exposition



« Antoine BLONDIN, le muscle et la plume » une exposition / un livre

Une exposition à l'Hôtel de Ville de Créon pendant l'université populaire du vélo pour fêter le talent de cet écrivain exceptionnel, Antoine Blondin (1922-1991), chroniqueur sportif d'exception, amoureux de cyclisme et célèbre par ses romans : *Un singe en hiver* – prix Inte-

rallié –, *Le Tour de France en 80 jours*, *L'Humeur vagabonde...* Exposition prêtée par Benoît Heimermann, président de l'Association des écrivains sportifs, grand reporter à *L'Équipe* magazine, auteur du livre *Le Muscle et la plume* (*L'Équipe*/Édition Prolongation).

Partenaires



Le stand ERDF (Électricité Réseau Distribution France) devant l'Hôtel de Ville de Créon

Partenaires, alliés, amis !

La première édition de l'université populaire du vélo a bénéficié de soutiens :

- le fond européen LEADER, • la Ville de Créon et son équipe (mairie-creon.fr),
- le Conseil général de la Gironde (gironde.fr), • le Conseil régional d'Aquitaine (aquitaine.fr) • ERDF (erdfdistribution.fr), • Ufolep – Union française des œuvres laïques d'éducation physique (ufolep.org), • l'Atelier des mobilités modernes de Blanquefort (ville-blanquefort.fr), • Vélo-Cité Bordeaux (velo-cite.org), • la librairie itinérante L'Hirondelle (librairiehirondelle.com), • l'office de tourisme (tourisme-creonnais.fr) • le Cinémax Linder de Créon (cinemaxlinder.free.fr)

<http://universitepopulaireduvelo.org>

La tête et les jambes

L'université populaire du vélo, une programmation sur plusieurs lieux.

■ Des « cartes blanches » et des « rencontres thématiques » à l'Hôtel de Ville de Créon,

■ Un « cinévélo » au Cinémax Linder de Créon qui a accueilli le Festival du voyage à vélo de Cyclo-Camping-International et projeté différents documentaires : *Au bonheur des roues*, de Rosélène Pierrefixe et Nicolas Pigaux, *De la cité des 4 000 aux galets de Dieppe*, de Lionel Brun et 16 élèves du collège Jean-Vilar de La Courneuve, et pour tous : *Les triplettes de Belleville*, de Sylvain Chomet (2002), *Torpédo*, de Matthieu Donck (2012), et *Beijing Bicycle*, de Wang Xiaoshuai (2001),

■ De nombreuses balades à vélo sur la piste Roger-Lapébie et autour de Créon et Bordeaux.



librairiehirondelle.com

Club des parlementaires pour le vélo

Le vélo au parlement

Depuis son lancement le 5 juillet 2012 à l'initiative du Club des villes et territoires cyclables lors de son assemblée générale annuelle au Sénat, le Club des parlementaires pour le vélo a été très actif. Il s'est notamment attaché à proposer des incitations économiques à l'usage du vélo dans le cadre des Projet de loi de finances (PLF) et Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2013. Si cette première étape ne se traduit pas encore par des avancées relatives à ces dispositifs incitatifs, il faut noter que, pour la première fois, le vélo a été au cœur des débats dans les deux assemblées, notamment sur ses vertus économiques et écologiques. Le travail se poursuit au sein du Club des parlementaires pour le vélo, dont le nombre d'adhérents ne cesse de progresser puisqu'il rassemble déjà 88 députés et sénateurs de toutes tendances politiques.

> PLF et PLFSS 2013 : point des amendements vélo

Des amendements relatifs à des incitations à l'usage du vélo ont été préparés début octobre par le groupe de travail constitué de Denis Baupin, député de Paris, vice-président de l'Assemblée nationale, Philippe Goujon, député de Paris, Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin, Alexis Bachelay, député des Hauts-de-Seine, et de Jean-Marie Darmian, président du Club des villes et territoires cyclables, député suppléant de la Gironde.

Les amendements au Projet de loi de finances pour 2013 relatifs à des incitations économiques à l'usage du vélo ont été déposés et défendus mercredi 14 novembre à l'Assemblée nationale par Alexis Bachelay, député des Hauts-de-Seine, Denis Baupin, député de Paris, Philippe Goujon, député de Paris, et Eric Straumann, député du Haut-Rhin. Ils n'ont pas été adoptés.

Le 9 novembre dernier, le premier de ces amendements vélo, relatif à l'affectation de 10 % du budget des routes à la réalisation d'aménagements cyclables, avait également été rejeté. Cependant, lors du débat, le ministre des Transports, de la Mer et de la Pêche, Frédéric Cuvillier, a annoncé que le troisième appel à projets mobilité durable qui sera lancé en 2013 intégrera le vélo (il succède à l'appel à projets TCSP/transports collectifs en site propre).

Au Sénat, les amendements vélo sur le PLFSS (rejetés à l'Assemblée nationale le 24 octobre dernier), défendus par Aline Archimbaud, sénatrice de Seine-Saint-Denis, le groupe écologiste, Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin, et Marie-Annick Duchêne, sénatrice des Yvelines, cosignés par des sénateurs du groupe UMP, ont été adoptés le mardi 13 novembre contre l'avis du gouvernement et de la commission. Ils instituent une baisse de cotisations sociales égale à 25 % du prix d'achat des flottes de vélos par l'employeur, l'indemnité kilométrique exonérée de cotisations

sociales pour l'employeur, et clarifient la possibilité de cumuler le remboursement de 50 % d'un abonnement de transports en commun et d'un système public de location de vélos. Cependant, le Sénat n'ayant pas voté le PLFSS, toutes les modifications adoptées durant son examen sont donc tombées.

> Les amendements vélo dans les médias

Ces débats et cette adoption ont permis une visibilité médiatique du sujet, via la publication de dépêches AFP sur les amendements vélo : les 24 octobre et 14 novembre suite à l'examen à l'Assemblée nationale des PLFSS et PLF, le 13 novembre suite à l'adoption de ces amendements au PLFSS au Sénat. Ainsi qu'une mention dans la dépêche AFP du 15 novembre sur le rejet du PLFSS où le progrès constitué par l'adoption de ces mesures en faveur du vélo est cité par le rapporteur lui-même.

> Le vélo à l'agenda

Les actions et travaux du Club des parlementaires pour le vélo se poursuivent afin que le vélo prenne toute sa place dans les politiques nationales de mobilité durable, de développement économique, de santé publique et de citoyenneté. Le vélo est un remède anticrise, une solution de mobilité face à l'accroissement du prix du pétrole, utilisé seul ou combiné aux transports collectifs. Il est aussi créateur d'emplois (fabrication, vente, réparation, location...).

Comme l'ont souligné les parlementaires vélo lors des premiers examens des PLF et PLFSS, le Club des parlementaires pour le vélo soutiendra sans relâche des propositions bonnes pour l'économie, la santé et le développement équilibré des territoires.

Lieu d'échanges avec l'ensemble des acteurs du vélo – acteurs politiques, économiques et associatifs – il organisera des consultations et des rencontres thématiques dans les prochaines semaines sur ces enjeux. ■

Sept Talents du Vélo en 2012

Pour une « culture vélo » citoyenne et responsable

Les Talents du Vélo 2012 ont été remis au palais du Luxembourg, le 5 juillet dernier, lors de l'assemblée générale du Club des villes et territoires et du lancement du Club des parlementaires pour le vélo.

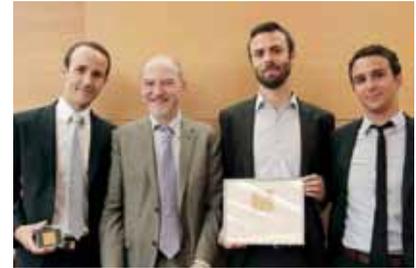
Pour cette deuxième édition, 27 candidats ont concouru, et le jury a décerné un Talent du Vélo dans chaque catégorie : Solidarité, Entrepreneuriat, Innovation, Communication, Grand Prix Talent du Vélo et deux Talents pour la catégorie Pédagogie. La diversité des candidats – élus, aménageurs, entrepreneurs, associatifs, étudiants... – est un atout. Les actions et les projets proposés, quelle que soit leur identité particulière, illustrent l'émergence d'une nouvelle économie autour du vélo, la création d'emplois, l'insertion sociale, la préservation de l'environnement, la qualité de la vie collective... Ils dégagent les idées reçues, défrichent les innovations, mettent en évidence le renouvellement des politiques publiques d'aménagement urbain et de mobilité, comme des mentalités et des comportements.



Dominique Gillot, sénatrice du Val-d'Oise, représentant l'association Ville et banlieue de France, partenaire du concours, a remis le Talent du Vélo Solidarité à Kevin Duplan, accompagné de Michel Masurel, secrétaire de Vélo Solidaire. © DR

■ Talent du Vélo 2012 – SOLIDARITÉ à Kevin DUPLAN, de Vélo Solidaire, association pour l'insertion professionnelle par la réparation de vélos, à l'unanimité du jury !

(Cergy-Pontoise, 95)
1 200 vélos ont été récupérés, 250 remis en état et vendus (entre 20 et 80 €). 31 personnes ont bénéficié d'un contrat d'insertion (9 en cours). 11 salariés sont sortis du dispositif avec un contrat de travail, les autres sont aidés dans leur recherche... Bilan de l'action dynamique de l'association Vélo Solidaire depuis sa création en 2010. Avec ses 250 bénévoles, Vélo Solidaire soutient l'équipe de l'ACI (Atelier et chantier d'insertion) « liaisons douces et accessibilité », axé sur la récupération et la réparation de vélos, de même que l'aménagement d'espaces piétons et cyclables dans l'agglomération de Cergy-Pontoise. L'association contribue à développer les mobilités douces et la pratique du vélo en milieu urbain, et le développement économique solidaire www.velosolidaire.fr



Denis Baupin, vice-président de l'Assemblée nationale, député de Paris, (2^e gauche) a remis le Talent du Vélo Entrepreneuriat aux associés de Green On : Arthur Schulz, François Schaub et Yann Devaux. © DR

■ Talent du Vélo 2012 – ENTREPRENEURIAT à Arthur SCHULZ, de Green On, pour les flottes professionnelles de VAE en libre-service (Paris, 75)

Green On propose aux entreprises et administrations des solutions « clé en main » de flottes professionnelles de vélos à assistance électrique (VAE) en libre-service. L'offre « tout inclus » s'élève à environ 150 € par mois par VAE pour une location de 36 mois et comprend les VAE de haute résistance et équipés (sacoques...), une infrastructure d'accueil et de recharge des véhicules, la gestion automatisée du libre-service, l'entretien des véhicules sur site, les assurances, la formation éventuelle des usagers... Avec aujourd'hui plus de 15 stations et près de 100 VAE en libre-service, Green On s'appuie sur le développement des PDE, PDA (Plans de déplacement entreprises, administrations), PDIE (inter-entreprises)... www.green-on.fr

Jury Talents du Vélo 2012

- Thomas Jouannot, chargé de mission vélo, Certu, • Geneviève Laferrère, présidente, FUB,
- Dominique Lebrun, coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo, • Véronique Michaud, secrétaire générale, Club des villes et territoires cyclables,
- Bruno Monjaret, directeur, MTI Conseil, • Catherine Trachtenberg, déléguée générale, CNPC/Conseil national des professions du cycle, • Camille Vielhescaze, délégué général, association des maires Ville et banlieue de France •



Les lauréats des Talents du Vélo ont reçu une broche réalisée par Anne Milbeau

■ **Talent du Vélo 2012 – PÉDAGOGIE**
à Jacques GARREAU, vice-président de Nantes Métropole (44), pour CycloTan : expérimentation vélo pliant + transport en commun

Nantes Métropole et la Semitan ont mené une expérimentation, de mars à août 2012, avec le CycloTan : un vélo pliant léger, qu'on peut embarquer, plié, à bord du bus, busway, tramway et TER, a été mis à disposition de 96 testeurs volontaires. 88 % se sont déclarés satisfaits. Nantes métropole a donc décidé de généraliser ce service, réservé aux abonnés des transports en commun, au tarif de 190 € par an et éligible à la prime transport. www.nantesmetropole.fr



Ricardo Montezuma, directeur de la Fundación Ciudad Human (Bogotá), remet un Talent du Vélo Pédagogie à Jacques Garreau (à gauche). © DR

■ **Talent du Vélo 2012 – PÉDAGOGIE,**
à Dominique XAILLY, directeur de la Maison du vélo du Grand Nancy (54), pour le film traduit en langue des signes : *Le Grand Nancy à vélo tout naturellement*

Faciliter l'autonomie de tous est l'objectif de la Maison du vélo du Grand Nancy, qui porte une attention particulière aux personnes en situation de handicap. Ses animateurs y sont formés et disposent de tricycles et vélo-fauteuils adaptés. Des pilotes bénévoles avec des tandems apprennent aux personnes malvoyantes... Avec le film de 29 mn *Le Grand Nancy à vélo tout naturellement*, qui informe sur l'entretien et la maintenance de son vélo et sur la sécurité, traduit en langue des signes, la Maison du vélo s'adresse bien à tous. www.grand-nancy.org/MaisonduVelo/



(De gauche à droite) Jean-Louis Thiebert, vice-président du Grand Nancy, et Dominique Xailly, directeur de la Maison du vélo, ont reçu le Talent du Vélo Pédagogie remis par Ricardo Montezuma © DR

■ **Talent du Vélo 2012 – COMMUNICATION**
à Patrice LE BLANC, membre du collectif La masse critique, pour « Croissants et pignons. Le boulanger c'est à côté, bonne occasion de pédaler ! » (Toulon, 83)

La masse critique, pour l'essor du vélo à Toulon, a organisé la 2^e édition de « Croissants-pignons » durant la semaine du développement durable, du 1^{er} au 7 avril 2012. Une viennoiserie était offerte à ceux qui venaient acheter leur pain à vélo. Quinze boulangers de Toulon, de La Seyne, de Six-Fours et Ollioules ont participé. Une forte mobilisation des boulangers, du public « automobiliste », des médias durant une semaine pour promouvoir l'usage du vélo pour les petits trajets : une réussite qui ne tient qu'à l'investissement des organisateurs. La 3^e édition est prévue ! lamassecritique.free.fr



Isabelle Mesnard, adjointe au maire de Chartres, remet le Talent du Vélo Communication à Patrice le Blanc. © DR

■ **Talent du Vélo 2012 – INNOVATION**
à Nicolas ABEILLON, Beecyclo, pour développer les remorques vélo (Lyon, 69)

Beecyclo a créé la « BeeZ », une remorque bagagère monoroue, fonctionnelle et légère (4,9 kg), confortable, avec une capacité de portage de 25 kg, au prix de 450 €, destinée plus particulièrement aux cyclotouristes. Le jury lui a décerné le Talent du Vélo 2012, catégorie Innovation, doté de 4 000 € par le CNPC (Conseil national des professions du cycle), partenaire du concours, et le Club des villes et territoires cyclables, pour soutenir leur objectif : le développement d'une remorque urbaine pour un usage quotidien. www.beecyclo.fr/



Cécile Dupays, responsable marketing et études au CNPC, a remis le Talent du Vélo Innovation aux associés de Beecyclo Nicolas Abeillon, Guillaume Lacour et Eloi Miehe. © DR

■ **Le GRAND PRIX TALENT DU VÉLO 2012**
à Frédéric ROLLET, association Pignon sur rue, pour www.actuvelo.fr, portail d'information sur le vélo, mode de déplacement (Lyon, 69)

actuvelo.fr informe sur l'actualité cyclable en France, en Europe et dans le monde. Il offre une sélection d'actualités et d'articles en langues française et anglaise, ainsi qu'un glossaire, une liste de liens, un agenda... et un moteur de recherche. Son objectif : centraliser l'information existante sur le vélo et participer à l'information et à la formation des acteurs du vélo. Actuvélo fonctionne grâce au travail de la documentaliste de Pignon sur rue, des veilleuses et veilleurs bénévoles, d'un développeur Web et d'une graphiste. actuvelo.fr



Alain Anziani, sénateur de la Gironde, questeur du Sénat, remet le Grand Prix Talent du Vélo 2012 à Frédéric Rollet et Sophie Girard-Blanc, documentaliste, pour le portail actuvelo.fr. © DR

Talents du Vélo 2013. Participez !

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 mars 2013

Les Talents du Vélo 2013 seront décernés lors du 20^e congrès du Club des villes et territoires cyclables, à Nice les 29, 30 et 31 mai.

Téléchargez le dossier d'inscription sur : www.villes-cyclables.org

Coordination : Claude Lisbonis, CLC talentsduvelo@ville-cyclables.org



Observatoire des mobilités actives



La marche, socle des mobilités

Enquête auprès des collectivités locales sur la prise en compte de la marche dans les politiques locales de mobilité

> Une prise en charge de plus en plus explicite

Mode majeur, seule ou associée à d'autres modes de déplacements, la marche est la pratique de mobilité la plus répandue quels que soient les âges et les territoires. Mais, ne relevant explicitement d'aucun acteur visible et identifié, la marche est longtemps restée le « parent pauvre » de la mobilité... Cette époque est aujourd'hui révolue.

75 % des collectivités interrogées prennent en compte explicitement la marche dans leurs projets d'aménagement et de mobilité. Cette prise en compte est assez indépendante de la taille de la collectivité. **Cependant l'intégration de la marche dans les politiques publiques de mobilité ne s'appuie aujourd'hui encore que rarement sur une « expertise spécifique ».**

Ainsi, 53 % des collectivités interrogées déclarent n'avoir aucune expertise sur le sujet. Dans 21 % des cas, cette expertise est légitimement portée par un spécialiste des mobilités, et dans 20 % des cas par un expert des modes actifs. Seules 6 % des collectivités interrogées reconnaissent disposer d'une expertise dédiée à la marche. En revanche, la taille de la collectivité influence fortement la présence d'expertises sur, a minima, les mobilités actives.

Cette problématique commence à être prise en charge directement par un élu dans 44 % des collectivités interrogées. Là encore, c'est le plus souvent (62 % des cas)

un élu en charge des modes doux/actifs qui pilote les politiques de marche. Cette prise en charge est d'autant plus présente que la taille de la collectivité est importante.

> Comment la marche est-elle prise en compte ?

La marche est avant tout prise en compte dans les outils de planification transport et mobilité.

41 % des collectivités questionnées ont mis en place un volet conséquent dédié aux modes actifs et à la marche dans leurs Plans de déplacements urbains (PDU). Des actions de sensibilisation à l'intérêt de la marche comme « atout santé » sont également menées avec les services scolaires, de santé... Les chartes « code de la rue » (14 %), plans piéton ou schémas directeurs piéton (17 %), chartes des aménagements piétons (8 %) restent encore marginaux. Les actions de sensibilisation sont davantage mises en avant par les plus petites collectivités.

> La faiblesse des budgets spécifiques

Les budgets dédiés à la marche sont sans doute difficiles à cerner, mais cela n'explique que partiellement la faiblesse des budgets spécifiques. Seule une collectivité sur quatre déclare disposer d'un budget spécifique pour les actions piéton. Majoritairement, il s'agit d'un budget d'investissement (18 %). 7 % consacrent

un budget dédié à des expérimentations et 3 % à l'information, mais 76 % n'ont aucune ligne budgétaire déterminée. Ces budgets spécifiques existent plus formellement dans les collectivités de plus de 250 000 habitants. En deçà, les pratiques restent autour de 25 %. Ceci ne signifie pas qu'il y a peu d'investissements, mais simplement qu'ils sont intégrés dans des budgets plus généraux (voirie...).

Des coopérations locales à renforcer avec d'autres acteurs (régionaux, transporteurs urbains, commerçants, tourisme...): elles sont apparemment encore limitées (26 %), et seulement 29 % des répondants déclarent mener des actions avec d'autres collectivités.

> Pourquoi agir spécifiquement sur la marche ?

Favoriser la bonne cohabitation entre les différents usagers de la rue (55 %) et garantir l'accessibilité pour tous (55 %) sont les deux raisons prioritaires légitimant la nécessité d'agir. Viennent ensuite la sécurité des trajets scolaires (28 %) et la sécurité en général (19 %). La santé reste une raison encore évoquée très marginalement dans les motivations d'actions (5 %).

Une vision d'avenir unanimement partagée: pour 90 % des répondants, la marche à pied est une préoccupation qui va être de plus en plus prise en compte dans la gestion des espaces publics. ■

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Enquête « on line » réalisée par MTI Conseil du 9 au 31 mai 2012 auprès des adhérents du Club des villes et territoires cyclables. 420 questionnaires ont été envoyés dont 118 à des groupements de communes. 130 collectivités ont répondu, soit un taux de réponse de 31 %. Afin d'éviter des réponses en doublon, la

priorité a été donnée aux villes centres ou aux communautés d'agglomération lorsque plusieurs répondants concernaient la même collectivité (même communauté d'agglomération par exemple). Dans cette base « sans doublon », les questions sont dépouillées sur 88 répondants référents, représentant les communes ou

communautés de communes. Quelques exemples de répondants: les communautés urbaines de Bordeaux et de Strasbourg, les villes d'Aix-en-Provence, Paris, Nice. Sur ce principe, 170 « entités » différentes ont été contactées (communes ou groupement de communes) avec un taux de réponse de 52 % (88).

Le vélo, avenir de la ville ?

Gérard Mermet, sociologue et prospectiviste, spécialiste des tendances de la consommation, était intervenu au congrès des villes et territoires cyclables en 2001 à Strasbourg. Dix ans après, invité du congrès de Dijon, il a analysé le changement parcouru en termes d'offre vélo, mais surtout d'évolution des mentalités et des pratiques. Auteur de *Francoscopie*, considéré comme l'ouvrage de référence sur l'état des Français, il dresse dans l'édition 2013 qui vient de paraître (14^e édition) un état des lieux présent et prospectif du « vélo, avenir de la ville ». (extrait p. 199)

« Le vélo compte en France 21 millions de pratiquants, soit la moitié (45 %) des 4-65 ans ; 30 % d'entre eux l'utilisent au moins une fois par semaine. Les Régions ayant le plus fort taux d'utilisateurs sont l'Alsace, la Bourgogne et le Poitou-Charentes. 75 % des pratiques se font en groupe, 25 % en solo. Il représente au total 3 % des déplacements des Français. Plus de 3 millions de vélos sont achetés chaque année.

Le vélo remplit trois fonctions distinctes et complémentaires : transport, loisir, sport. Son usage dans les villes est de plus en plus courant ; 14 000 km de voirie urbaine ont été créés, dont 6 000 km entre 2007 et 2011. Pour ceux qui peuvent l'utiliser, le vélo présente en effet de nombreux avantages en tant que moyen de transport : coût d'utilisation très faible ; autonomie ; rapidité (la vitesse moyenne dans les grandes villes est plus élevée qu'en voiture) ; exercice physique ; impact écologique nul.

Son potentiel de développement est important puisque la distance moyenne parcourue à vélo est de 75 km en France, contre environ 900 km au Danemark et aux Pays-Bas, 300 km en Belgique, Allemagne et Suède. D'autant que 50 % des déplacements urbains des Français sont inférieurs à 5 km, 42 % à 3 km, 21 % à 1 km.

Le développement à venir du vélo dépendra cependant de la capacité à résoudre certains problèmes associés à son usage : incivilités ; effort physique à fournir (dans un contexte de vieillissement de la population) ; inconvénient en cas d'intempérie ; relations parfois difficiles avec les autres usagers de la chaussée ; difficultés à ranger le vélo au domicile ou à stationner en ville. Il sera également nécessaire d'améliorer l'intermodalité et la signalisation urbaine.



*Francoscopie 2013,
Tout sur les Français*
Éd. Larousse,
Gérard Mermet

Ville & Vélo est édité
par le Club des villes
et territoires cyclables



33, rue du Faubourg-Montmartre
75009 Paris
T + 33 (0)1 56 03 92 14
F + 33 (0)1 56 03 92 16
info@villes-cyclables.org
www.villes-cyclables.org

Directeur de la publication :
Jean-Marie Darmian

Rédactrice en chef :
Véronique Michaud

Secrétariat de rédaction :
Claude Lisbonis / CLC
T +33 (0)1 42 02 17 40
clc@claudelisbonis.com

Ont collaboré à ce numéro :
Bruno Monjaret (MTI Conseil),
Gérard Mermet

Abonnement / Diffusion :
T +33 (0)1 56 03 92 14
Info@villes-cyclables.org

Crédits photos :
Club des villes et territoires
cyclables, Conseil régional du
Centre, Iorgis Matyassi, Denis
Desailly (dossier)

Publicité :
IM Régie
Marc Grand, directeur,
Anaïs Fraigneau
T +33 (0)1 40 24 12 63
anaïs.fraigneau@impub.fr

**Conception graphique
et maquette :**
Studio Desailly / Denis Desailly
ddesailly@me.com
www.liensgraphiques.fr

Illustration :
Sabine de Ligny
Relecture : Giulia Valmachino,
César Monnet

Impression :
LVRI / Ivri@lvri.fr
Imprimé sur papier recyclé
ISSN 1631 - 3054
Dépôt légal : octobre 2012

BULLETIN D'ABONNEMENT À VILLE & VÉLO

À compléter et à retourner au : **Club des villes & territoires cyclables** 33, rue du Faubourg-Montmartre 75009 Paris

Tarif : 1 an / 5 numéros **27 € TTC**

Tarif adhérent du Club des villes et territoires cyclables **22 € TTC**

Tarif associations membres de la FUBicy, agences du réseau Fnau, DDE-DRE-CETE **22 € TTC**

Collectivité, société, association :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél : E-mail : @

Je souhaite abonnement(s) à **Ville & Vélo**

Je paierai à réception de facture

Je souhaite recevoir une facture acquittée

Ci-joint mon règlement par chèque à l'ordre du : Club des villes et territoires cyclables d'un montant de.....€

Références bancaires : Banque : Crédit Mutuel, 47, rue Lafayette - 75009 Paris - Code banque : 10278
Code guichet : 06039 N° de compte : 00035666741 - Clé RIB : 70 IBAN : FR76-1027-8060-3900-0356-6674-170

SE DEPLACER AUTREMENT

Neovelo
collectivités & entreprises

L'offre Neovelo

Neovelo conseille les collectivités et entreprises dans leurs problématiques de mobilité durable. Nous vous orientons vers la meilleure solution en fonction de vos besoins, de votre budget. Nous vous accompagnons dans le déploiement de ces solutions.



Conseil en mobilités alternatives

Les consultants seniors de Neovelo, dépositaires des nouvelles ingénieries de la mobilité, dimensionnent votre projet et réunissent les clés du succès pour une mutation comportementale réussie.

Votre plan de déplacements

Neovelo, conduit votre PDE selon la méthodologie de l'ADEME. L'implication de vos collaborateurs ou de vos agents appuyée par notre expertise en conduite du changement assureront la réussite de votre projet PDE - PDIE - PDA - PDES. Cofinancements ADEME disponibles.

Votre flotte sur mesure

Depuis 2007, Neovelo fournit des Vélos à Assistance Electrique de qualité aux entreprises & collectivités (Mairie de Paris, Montreuil, Sceaux, CA Cergy-Pontoise, Rueil Malmaison...), adaptés à leurs besoins, populations et territoires.

Solutions de sécurisation et de recharge

Neovelo propose une solution universelle, modulable, adaptable à tous les vélos / VAE, idéale pour une gestion partagée d'une flotte, le système Bike-In.

STATION DE SECURISATION ET DE RECHARGE



Neovelo
collectivités & entreprises



27, rue de Cronstadt
75015 PARIS

Tel: 01 40 43 93 04
pro@neovelo.fr



Crédits photos : © DR

Jean-Michel Bodin

Vice-président de la Région Centre, délégué aux Transports, aux Infrastructures, aux Circulations douces et à l'Intermodalité

La Région joue déjà un rôle important pour le développement du vélo sur son territoire, en lien avec les autres collectivités. Cette intervention va-t-elle s'intensifier, notamment dans le cadre de l'acte 3 de la décentralisation ?

La Région constitue, à la fois au regard de ses compétences mais également au prix d'une véritable démarche transversale, un acteur prépondérant pour développer l'usage du vélo et des modes doux. L'acte 3 de la décentralisation représente une chance pour le développement du vélo au regard de la vraie prise en compte de l'intermodalité dans les différentes politiques publiques. En revendiquant la position de chef de file sur ce sujet, les Régions – au travers de leurs compétences en matière de tourisme, de transport ou d'aménagement du territoire – veulent être reconnues comme un champ d'action pertinent. Ainsi, les discussions qui s'engagent, notamment avec l'État et l'Europe, sur les questions de programmation et de financement permettront, je l'espère, de trouver des solutions partagées.

Le vélo croise de nombreuses compétences régionales. Est-ce un outil au service de ces politiques ? Un atout ?

Réduire l'usage de la voiture individuelle, privilégier les transports collectifs,

le covoiturage ou encore le vélo lors des déplacements domicile-travail ou professionnels, mettre en place les itinéraires pour les loisirs ou le tourisme à vélo constituent des engagements forts de la collectivité régionale au travers de ses compétences. Le développement du vélo au sein du territoire régional, par exemple, constitue un facteur considérable de développement économique (les retombées de la Loire à vélo sont très importantes, avec plus de 15 millions d'euros par an) et de réduction des gaz à effet de serre. La Région intervient ainsi directement auprès des collectivités en participant au financement de nouvelles véloroutes à hauteur de 50 % et à la construction de réseaux de boucles cyclables qualifiées à hauteur de 40 % avec la cohérence globale donnée par le schéma régional véloroutes et voies vertes. La Région Centre a pour ambition de devenir la première Région française de tourisme à vélo. De la même manière, la Région peut, par l'approche vélo, inciter les collectivités, les entreprises et les lycées (dont elle a la charge) à s'interroger sur la mobilité et élaborer des solutions appropriées dans le cadre de Plans de déplacement. C'est d'ailleurs une expérimentation que nous avons lancée à la rentrée 2012 dans cinq lycées de la Région Centre.

En tant qu'administrateur du Club des villes et territoires cyclables, quelles synergies d'acteurs souhaitez-vous développer ? Avec l'Association des Régions de France, avec la SNCF et les acteurs du train en France, avec d'autres institutions ?

Il apparaît nécessaire aujourd'hui de positionner cette question de l'articulation entre le vélo et le transport régional avec les acteurs que sont la SNCF, les autres autorités organisatrices de transport et les collectivités. En ce sens, une synergie particulière semble devoir se dessiner entre les Régions qui ont des problématiques communes (Quelle place pour les vélos dans le train ? Comment favoriser le stationnement aux abords des gares ? Quel rôle pour la SNCF, Gares & Connexions ?), mais sans disposer forcément aujourd'hui de tous les outils nécessaires. En matière de vélo comme en matière d'intermodalité ou d'accessibilité, la mise en commun d'objectifs et de moyens à l'échelle nationale pose également la question de la place de l'État dans ce dispositif de dialogue. Il s'agit pour les Régions de pouvoir se positionner en articulation des différentes stratégies locales et des ambitions qui se doivent de ne pas être uniquement régionales, mais également nationales. ■

Quelques repères

- **2009** : la Région Centre adopte un Plan vélo
- **2011** : elle adhère au Club des villes et territoires cyclables. Jean-Michel Bodin en est administrateur.
www.regioncentre.fr

- **La Loire à Vélo** : À l'initiative des Régions Centre et Pays de la Loire, 800 km d'itinéraires balisés et sécurisés. Un investissement de 52 millions d'euros financés à 60 % par les deux Régions et à 40 % par les six agglomérations et les six départements impliqués.
www.loireavelo.fr

- **Train+vélo Interloire** : Le transport des vélos est gratuit et sans réservation en été, dans des wagons spécialement aménagés, entre Orléans et Le Croisic. Coût: 750000 € pour l'aménagement des wagons et 162000 € de fonctionnement (personnel), pris en charge à parité par les Régions Centre et Pays de la Loire.